

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2014

Présents : Monsieur GEORGES Patrick – Mesdames COURTOIS Nadine – COGNARD Céline – MENDEZ Emmanuelle – BERTRAND Catherine – MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien – THEVENOUD Guy – FONTERAY Jean-Luc – Mesdames DESBAS Catherine – BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier – BURTEAU Gilles

- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur FONTERAY Jean-Luc qui a déclaré les quinze membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Madame COGNARD Céline a été désignée secrétaire de séance.

- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Sous la présidence de Madame BAILLY Monique, plus âgée des membres du Conseil, il a été procédé, au scrutin secret, à l'élection du Maire.

Monsieur FONTERAY Jean-Luc a été proclamé Maire au 1^{er} tour de scrutin.

Sous la présidence de Monsieur FONTERAY, le Conseil Municipal a fixé le nombre des adjoints à 3.

Puis il a été procédé, au scrutin secret, à l'élection des 3 adjoints :

- Monsieur BURTEAU Gilles a été proclamé Premier Adjoint au 1^{er} tour de scrutin
- Madame BERTRAND Catherine a été proclamée Deuxième Adjointe au 1^{er} tour de scrutin
- Madame DESBAS Catherine a été proclamée Troisième Adjointe au 1^{er} tour de scrutin

- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION :

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes correspondantes aux taux maximum fixés pour les élus des communes de 500 à 999 habitants.

Le versement des indemnités de fonction aux adjoints est subordonné à une délégation de fonctions du Maire à ceux-ci par arrêté.

- DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Le Conseil Municipal désigne les 3 conseillers à la Communauté de Communes du Clunisois qui sont, pour les communes de moins de 1 000 habitants, le Maire et les adjoints dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal, à savoir : Jean-Luc FONTERAY, Gilles BURTEAU et Catherine BERTRAND.

- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à la désignation des membres des commissions communales :

Président et membre de toutes les commissions : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

Pour chaque commission, sauf celle des finances, un adjoint est responsable de ladite commission.

- **Finances** : Membres : BURTEAU Gilles – BERTRAND Catherine – DESBAS Catherine

- **Voirie - Réseaux - Urbanisme** : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres : BARITEL Cédric – COGNARD Céline – GEORGES Patrick – MILAN Marie-Laure – THEVENOUD Guy

- **Bâtiments** : Responsable : BERTRAND Catherine

Membres : BURTEAU Gilles – BAILLY Monique – BARITEL Cédric – COURTOIS Nadine - GEORGES Patrick – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier

- **Administration Générale - Logement** : Responsable : BERTRAND Catherine

Membres : BAILLY Monique – BARITEL Cédric – COGNARD Céline – COURTOIS Nadine

- **Activités Scolaires – Social - Jeunesse** : Responsable : DESBAS Catherine

Membres : BERTRAND Catherine – COGNARD Céline – MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle – MILAN Marie-Laure – THEVENOUD Guy

- **Environnement – Forêts – Rivières - Sentiers** : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres : MENDEZ Emmanuelle – MEUNIER Julien – MOREAU Didier – THEVENOUD Guy

- **Communication - Développement - Relations avec les Associations – Animation culturelle** : Responsable : BERTRAND Catherine

Membres : MALDEREZ Alain – MENDEZ Emmanuelle – MEUNIER Julien – MILAN Marie-Laure –

- **Fleurissement - Embellissement** : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres : DESBAS Catherine – COGNARD Céline – COURTOIS Nadine – MEUNIER Julien – MOREAU Didier

- **DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS** :

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à la désignation des délégués communaux dans les organismes extérieurs :

- **ATD (Agence Technique Départementale)** : BURTEAU Gilles

- **SYDESL** : Titulaires : FONTERAY Jean-Luc - SARRAT Guy – Suppléant : BURTEAU Gilles

- **SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye)** : Titulaires : BAILLY Monique - MOREAU Didier – Suppléant : GEORGES Patrick

- **SMAG (Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Grosne)** : Titulaires: BURTEAU Gilles - MOREAU Didier - Suppléants : GEORGES Patrick - MILAN Marie-Laure

- **SPANC (Syndicat Public d'Assainissement Non Collectif du Clunisois)** : Titulaires: MEUNIER Julien - MOREAU Didier - Suppléant : BARITEL Cédric

- **SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)** : Proposition à la Communauté de Communes : Titulaires : BURTEAU Gilles – THEVENOUD Guy - Suppléant : BAILLY Monique.

- **SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Collège)** : Proposition à la Communauté de Communes : Titulaire : DESBAS Cathy - Suppléant : MENDEZ Emmanuelle.

- **ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DU CLUNISOIS** : DESBAS Cathy - LAGRUE Bernadette

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD de SALORNAY-sur-GUYE** : MENDEZ Emmanuelle - THEVENOUD Guy

- **PAH (Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus)** : THEVENOUD Guy

- **CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Cluny et du canton)** : BERTRAND Catherine

- **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : BERTRAND Catherine

- **CONSEILLER DEFENSE** : FONTERAY Jean-Luc

- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** : Conseillers Municipaux : DESBAS Cathy - BAILLY Monique - COGNARD Céline – COURTOIS Nadine - MENDEZ Emmanuelle
5 autres membres seront nommés par le Maire

- **DACC (Développement des Activités Culturelles en Clunisois)** : BERTRAND Catherine - THEVENOUD Guy

- **GIP e-bourgogne** : Titulaire : BERTRAND Catherine – Suppléant : MEUNIER Julien

- **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE** :

Le Conseil Municipal décide de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses pouvoirs prévus par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, soit 3 000 € ;

- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal soit 100 000 € ;

- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

- **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation en cours relative à la maîtrise d'œuvre de la première tranche des travaux d'assainissement prescrits par le Schéma Directeur d'Assainissement. L'ouverture des plis est prévue le 03 avril 2014 à 10 heures par la commission communale Urbanisme Réseaux assistée de l'Agence Technique Départementale.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 24 avril 2014.